



# Contenu du programme

## Formation du 14 octobre 2019

### Sensibilisation à l'évaluation des actifs incorporels

#### Thème général

Gestion des actifs dans les procédures.

#### L'objectif global de la formation

Etre à l'aise avec les actifs immatériels pour pouvoir les conduire dans les procédures.

#### Les objectifs pédagogiques

- Identifier les actifs immatériels dans les procédures amiables et collectives
- Apprécier les marges de manœuvre qui sont attachées pour négocier un mandat ad hoc ou une conciliation, un plan de redressement
- Appréhender leur potentiel de valeur financière dans le cadre de plans de cession, afin de pouvoir améliorer leur prix de cession

#### Le public concerné

AJ / MJ et leur collaborateur.  
Professionnels non AJ / MJ.

#### Les prérequis

Aucun.

#### Les méthodes et moyens pédagogiques

- Echanges avec les participants pour cartographier les problématiques rencontrées
- Présentation orale d'un support PPT®
- Présentation de plusieurs approches : Observatoire de l'immatériel, Creavalue
- Exercices, études de cas

#### Les modalités évaluation

- Evaluation à chaud : questionnaire d'évaluation (QCM) distribué en fin de journée
- Evaluation à froid : questionnaire d'utilisation des préconisations distribuées lors du séminaire

#### Les modalités de suivi

Remise de l'attestation de fin de formation.

**Le contenu détaillé de la formation**

**Le montant du coût / jour**

**1 / Le cadre (2h)**

- Attributs généraux d'un actif immatériel
- Classification des actifs immatériels et attributs spécifiques
- Rôle des actifs immatériels dans la création de valeur
- Opérations susceptibles d'être effectuées sur des actifs immatériels
- QCM et exercices

AJ / MJ 400€

Collaborateurs 300€

Professionnels non AJ / MJ 500€

**2 / Les actifs et les causes des difficultés (3h)**

- Présence des actifs immatériels dans les états financiers, valeur comptable ou juste valeur
- Diagnostic de l'entreprise en difficultés et causes provenant de certains actifs
- Méthodes d'évaluation financière de la valeur d'entreprise, des actifs immatériels et de dépréciation des actifs
- QCM et exercices

**3 / Marges de manœuvre avec les actifs immatériels selon les procédures (2h)**

- Procédures amiables
- Sauvegarde
- Plan de redressement
- Plan de cession
- Le préjudice économique de l'entreprise innovante

QCM de fin de formation.

**La qualité précise du formateur**

**Philippe BAU**

Expert-comptable diplômé,  
 commissaire aux comptes  
 Expert près la Cour d'appel de Lyon  
 Arbitre et médiateur CIMA, médiateur  
 BAYONNE MEDIATION  
 Coach de la Master class PI de l'INPI

**Le nombre de participants**

20 maximum